

Réussir l'intégration paysagère de nos bâtiments d'élevage : synthèse de la présentation illustrée

Cécile Francescangeli
Fondation Rurale de Wallonie
Assistance Architecturale & Urbanistique
Rue des Potiers, 304
B-6717 ATTERT
Tél: +32 (0)63 23 04 94
Fax: +32 (0)63 23 04 99
E-mail: aau@frw.be
http://www.frw.be

Préambule

La synthèse qui suit ainsi que le montage numérique présenté dans le cadre de cette journée s'inspirent directement de la publication *Conseils pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles* éditée en 2001 par le Ministère de la Région wallonne (DGA et DGATLP) et réalisée par la Fondation rurale de Wallonie.

La publication est téléchargeable sur Internet à l'adresse

<http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/default.asp>

Accueil Rubriques spécifiques publications

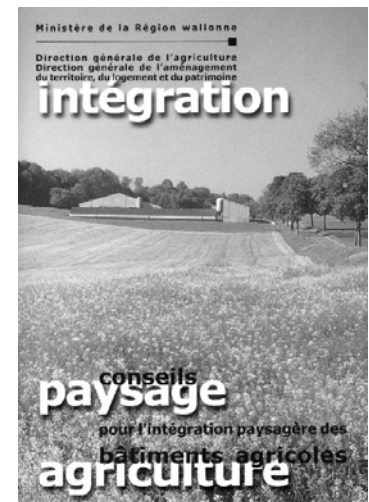
ou disponible gratuitement auprès de la DGATLP :

M.R.W. - D.G.A.T.L.P. - Service publications (Monsieur Molina)

rue des Brigades d'Irlande, 1

5100 NAMUR

Par mail : P.Molina@mrw.wallonie.be



Contexte

L'évolution des techniques de construction, l'augmentation de la taille des exploitations et le développement de nouvelles pratiques agricoles ont créé de nouveaux types de bâtiments agricoles et de nouvelles contraintes. Comme pour d'autres secteurs, les critères auxquels répondent dorénavant généralement ces bâtiments sont essentiellement fonctionnels et économiques, avec peu de préoccupations architecturales.

Parallèlement, la prise de conscience de la valeur du paysage et les nécessités de protection de l'environnement se développent tant au niveau européen que régional. Si l'activité agricole contemporaine, nécessaire à la vie de la société, a sa place dans le paysage au même titre que d'autres fonctions, elle doit cependant pouvoir s'y intégrer dans le respect de celui-ci.

C'est pourquoi il est apparu important à la Région wallonne de rédiger un guide de conseils permettant d'assurer la meilleure intégration possible des bâtiments agricoles dans le paysage. La Fondation rurale, par le biais de son service d'assistance architecturale et urbanistique, a été sollicitée pour vulgariser et mettre en forme un travail de réflexion mené par la DGA et la DGATLP au travers d'une étude préalable.

Localisation

La localisation d'une exploitation consiste à savoir quel terrain choisir pour y construire. Ce choix est fonction d'un ensemble de contraintes, qu'elles soient foncières, fonctionnelles, de voisinage ou d'intégration (au bâti existant ou au paysage). Ces contraintes seront différentes si l'on se situe au cœur du village, en bordure de celui-ci ou encore à l'extérieur du village, en zone agricole.

D'une façon générale, la Région wallonne, à ce sujet, préconise l'extension des exploitations existantes, afin notamment d'éviter la dispersion dans la zone agricole et le mitage du paysage. De plus, les localisations en lignes de crêtes, fonds de vallée ou paysages ouverts sont souvent à éviter, en raison de leur impact paysager important. Enfin, le choix d'un terrain dans un paysage à fort relief devra être bien évalué préalablement, afin de s'assurer que l'on puisse respecter le relief naturel et une orientation optimale.

Implantation

Une fois le terrain choisi, outre les contraintes fonctionnelles, il faudra prendre en compte quelques principes pour assurer la meilleure intégration paysagère possible :

- envisager autant que possible le futur de l'exploitation et anticiper les aménagements qui seront nécessaires à terme pour éviter de créer un ensemble trop hétérogène,
- respecter les lignes de force du paysage,
- respecter le relief du sol et le contexte bâti existant éventuel. Les remblais importants sont coûteux et toujours néfastes à une bonne intégration paysagère. Le respect du relief est primordial pour une bonne intégration. Cependant, pour asseoir le bâtiment, la création d'une assiette horizontale par déblais sera nécessaire,
- respecter la trame parcellaire : implanter le bâtiment suivant ses grandes directions.

Volumétrie

Les dimensions principales d'un bâtiment agricole (largeur, longueur, hauteur, pente de toiture) ont une incidence sur son intégration dans le paysage. Il n'est bien entendu pas concevable de se référer aux volumétries du bâti traditionnel. Le gabarit du bâtiment agricole contemporain en est d'ailleurs bien différent : la superficie a augmenté de manière très importante tandis que la hauteur et les pentes de toiture se sont fortement réduites. Ainsi, le volume du bâtiment dépend aujourd'hui principalement de la spéculation envisagée plutôt que de la région agro-géographique où il est construit.

Dès lors, les dimensions (superficie et hauteur) sont fonction de l'importance du cheptel, des machines, des matières à stocker ou des engins qui doivent circuler dans le bâtiment.

Quelques principes élémentaires permettront cependant d'intégrer au mieux la nouvelle activité :

- privilégier une volumétrie simple,
- en cas de trop grande longueur du bâtiment, scinder le bâtiment en deux volumes,
- privilégier des pentes de toiture identiques et des versants de même longueur (sauf éventuellement en zone de relief)
- adopter une disposition régulière de la structure et des portes.

Matériaux

Le choix de matériaux de qualité pour la construction des bâtiments agricoles est un facteur déterminant pour la pérennité de celui-ci et donc pour l'image de l'exploitation agricole.

Les principaux conseils qui peuvent être retenus sont :

- des matériaux en harmonie avec les bâtiments existants,
- une unité de matériau pour l'ensemble des murs,
- des teintes neutres : elles sont adaptées au paysage,
- des matériaux « mats », sans reflet brillant sous le soleil,
- ne pas chercher à imiter les teintes de la nature (vert) en raison de l'extrême variabilité de celles-ci au fil des saisons dans nos contrées : vert tendre au printemps, vert foncé en été, teintes flamboyantes en automne et couleurs d'herbes séchées en hiver.

Abords : plantations

L'intégration paysagère d'un bâtiment agricole peut partiellement être améliorée par des plantations. Ces plantations permettent d'assurer une liaison entre les formes régulières d'un bâtiment et celles irrégulières, du paysage.

Il faut distinguer les plantations dites « structurantes » (arbre haute tige majestueux, alignement d'arbres, haies...) des plantations « non structurantes » (ou d'accompagnement tels que les bacs de fleurs, parterres, etc.

Les principaux conseils qui peuvent être retenus sont :

- utiliser la végétation existante sur la parcelle ou à proximité,
- ne pas chercher à « camoufler » un bâtiment mais plutôt « l'accrocher » au paysage,
- utiliser des essences locales.

Abords : stockages

En matière de bâtiments d'élevage, l'intégration des silos-tours passe par une hauteur limitée, quitte à les dédoubler, ainsi que par l'emploi de teintes les plus neutres possibles (une même teinte pour l'ensemble du silo, éviter les teintes jaunes, roses et même vertes qui restent visibles en période hivernale et préférer les gris ou les beiges, en accord avec les matériaux des bâtiments). Le silo-tour n'est pas un support pour une publicité car il est fort perceptible dans le paysage...